

19 février 2021
IBEN nr. 1-2021

ING Belgium Economic Newsletter

La déprime des dépenses des Belges pour commencer 2021

La crise du coronavirus est malheureusement loin d'être terminée et l'impact économique total de celle-ci est encore difficilement mesurable. Si les chiffres du PIB belge pour 2020 (-6.2%) donne une première idée du choc vécu, son ampleur sur les comportements de consommation des ménages et l'impact pour les différents secteurs de l'économie belge sont encore difficiles à mesurer. Néanmoins, certaines données à « haute fréquence » permettent de comprendre au jour le jour à quel point la situation actuelle transforme les comportements de consommation, et donc la structure de l'économie, de façon durable ou pas. C'est le cas des données de transactions des consommateurs belges que nous analysons dans cette étude. Elles nous permettent de conclure que :

- En 2020, les Belges ont dépensé 12% de moins que l'année précédente et ont diminué le nombre de transactions effectuées de 16% sur un an (si l'on exclut les dépenses « fixes » qui sont difficilement modifiables à court terme).
- En janvier 2021, les consommateurs belges ont continué à réduire leur consommation. Ils ont ainsi dépensé 15% de moins qu'en janvier 2020 et ils ont effectué 29% de transactions en moins qu'il y a un an.
- Le confinement du printemps et le confinement de novembre ont eu le même effet sur le nombre de transactions effectuées par les Belges. Lors de ces périodes, celles-ci ont baissé de 33% par rapport à la même période en 2019. En revanche, les montants dépensés ont un peu moins diminué en novembre (22%) qu'au printemps.
- Le semi-confinement, en vigueur en décembre 2020 et en janvier 2021, fait très mal à la consommation des ménages belges. Les montants dépensés sont en baisse de 17% sur un an et les transactions effectuées ont chuté de 26%, ce qui ne représente qu'une très légère amélioration par rapport à la période où les magasins étaient fermés en novembre. Cela implique que le redressement de la consommation sera probablement beaucoup moins dynamique cette fois-ci qu'il ne l'a été à partir du mois de mai.
- Les supermarchés (+1%) et les petits magasins d'alimentation (+9%) sont les seules catégories de dépenses pour lesquelles les montants dépensés ont augmenté en 2020. Les dépenses liées aux vacances ont chuté de 50% sur une année, celles liées aux transports de 21%. Les dépenses d'habillement et de beauté ont chuté de 10% sur l'année.
- L'usage du cash est en baisse durable : en 2020, les Belges ont retiré 28% moins d'argent aux distributeurs et s'y sont rendus 35% moins souvent qu'en 2019. En janvier 2021, les Belges tiraient 32% moins de cash aux distributeurs de billets qu'au début de l'année 2020.
- Sur l'année, les transactions Bancontact « sans contact » effectuées par les clients ING ont augmenté de 179%, passant de 7% de l'ensemble des transactions par carte (Bancontact, cartes de crédit et Maestro) à 21%.
- Les montants dépensés par les Belges chez les commerçants en ligne ont augmenté de 21% sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019. Compte tenu du fait que la vente en ligne de services (billet d'avions, hôtels, voyages, place de concerts, ...) a diminué de l'ordre de 40% en un an, les montants dépensés en ligne par les Belges pour les seuls biens pourraient avoir augmenté de 81% en 2020 par rapport à 2019.

Charlotte de Montpellier
Economist
Brussels +32 2 547 33 86
Charlotte.de.Montpellier@ing.com

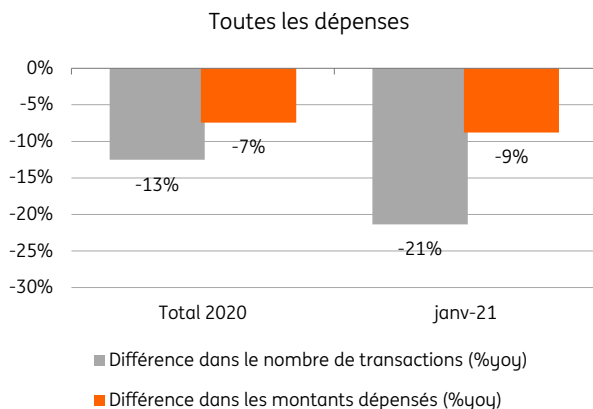
À propos des données

Nous utilisons pour cette étude une base de données composée de 853 millions de transactions, anonymisées et agrégées, des clients ING en 2019, 2020 et janvier 2021. Ces données comprennent les transactions effectuées par cartes de banque, virements bancaires ou transferts, mais pas les dépenses par cartes de crédit. Nous avons déjà réalisé une étude similaire à plusieurs reprises en 2020¹. Cette nouvelle étude est donc une actualisation de l'analyse précédente, afin de comprendre dans quelle mesure les comportements restent impactés par le coronavirus.

Un immense choc sur les dépenses

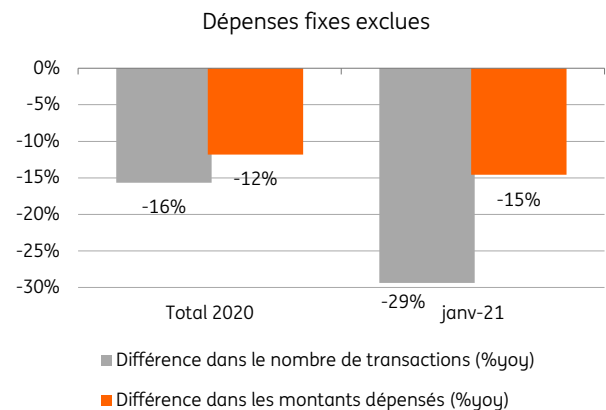
La pandémie et les mesures restrictives prises pour limiter sa propagation ont eu un impact non-négligeable sur les comportements des consommateurs belges² en 2020. Sur l'ensemble de l'année, les Belges ont dépensé 7% de moins et ils ont effectué 13% de transactions en moins qu'en 2019. S'il **on exclut les dépenses « fixes »** qui sont difficilement modifiables à court terme (loyers, emprunts, taxes, assurances, ...), le choc est encore plus important : **les Belges ont dépensé 12% de moins en 2020 que l'année précédente et ont diminué la quantité de paiements effectués de 16% sur un an.** Pour le début de l'année 2021, les perspectives ne sont pas beaucoup plus réjouissantes. Les restrictions sanitaires étant toujours très présentes, les consommateurs belges ont continué de réduire leur consommation. **En janvier 2021, les Belges ont ainsi dépensé 15% de moins qu'en janvier 2020 (hors dépenses fixes³) et ils ont effectué 29% de transactions en moins qu'il y a un an.**

Gr. 1 Les Belges ont drastiquement réduit leurs dépenses en 2020 et en janvier 2021...



Transactions effectuées par carte de banque, virement bancaire ou transferts, comparaison par rapport à la même période un an auparavant.
Source: ING

Gr. 2 ... surtout si l'on ne tient pas compte des dépenses difficilement modifiables à court terme.



Transactions effectuées par carte de banque, virement bancaire ou transferts, comparaison par rapport à la même période un an auparavant.
Source: ING

Evidemment, la pandémie n'a pas eu le même impact sur les comportements de consommation tout au long de l'année et toutes les catégories de dépenses ne sont pas impactées de la même façon. Heureusement, les données de transactions étant très

¹ Les précédentes études se trouvent [ici](#), [ici](#) et [ici](#).

² Ces constats sont basés uniquement sur les données des transactions des clients d'ING qui ne sont donc pas spécialement représentatifs des comportements de l'ensemble de la population belge. Néanmoins, ING étant une des quatre plus grandes banques en Belgique en nombre de clients, ces données donnent des informations intéressantes sur une partie non négligeable de la population belge et sont donc utiles pour illustrer le choc économique.

³ Si l'on tient compte également des dépenses fixes, la baisse totale des montants dépensés en janvier 2021 est de 9% par rapport à janvier 2020. Sur un an, le nombre total de transactions a chuté de 21%.

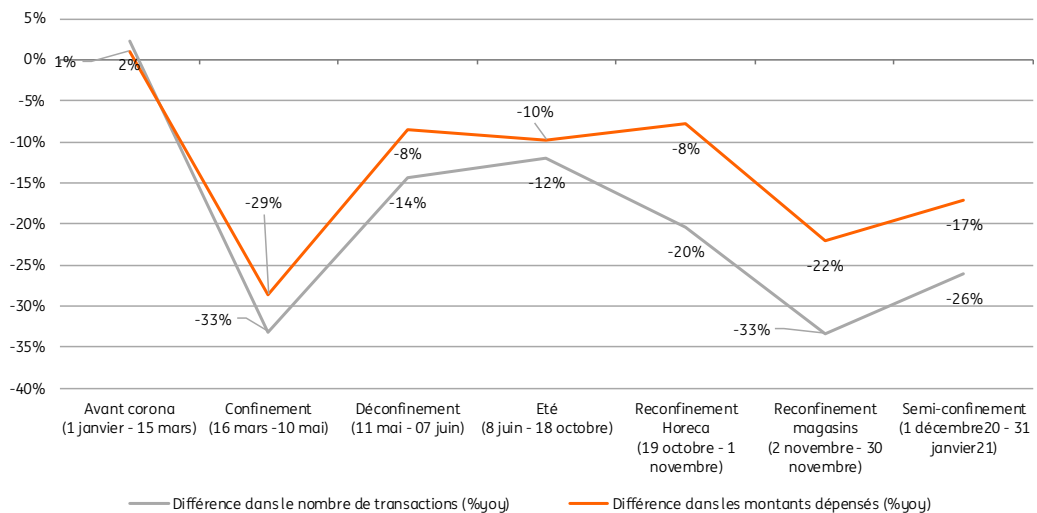
détaillées et disponibles à haute fréquence, il est possible de comprendre l'impact du coronavirus de façon beaucoup plus précise.

Des chocs, des légers rebonds, mais jamais de véritable redressement

Depuis le début de la pandémie, les restrictions sanitaires ont beaucoup évolué, et plusieurs types de confinements et de déconfinements ont été mis en place. Pour comprendre véritablement l'impact de ceux-ci sur la consommation des Belges, il convient de distinguer plusieurs périodes :

- La période avant le coronavirus : du 1 janvier 2020 au 15 mars 2020
- Le premier « confinement » : du 16 mars au 10 mai
- La période de « déconfinement », avec la réouverture de l'ensemble des commerces : du 11 mai au 7 juin
- « L'été », période où les restrictions étaient les moins importantes, qui débute avec la réouverture des bars et des restaurants : du 8 juin au 18 octobre
- Le « reconfinement Horeca », marqué par une nouvelle fermeture des bars et restaurants : du 19 octobre au 1 novembre
- Le « reconfinement magasins », c'est-à-dire la période où les magasins considérés comme non-essentiels ont dû fermer leurs portes : du 2 au 30 novembre
- Enfin, la période de « semi-confinement » pendant laquelle les magasins étaient ouverts, mais les bars, restaurants et autres lieux de loisirs demeuraient fermés : du 1^{er} décembre 2020 au 31 janvier 2021

Gr. 3 La pandémie a eu un impact sur la consommation pendant toute l'année, mais le choc a été plus important pendant certaines périodes



Dépenses fixes exclues, comparaison par rapport à la même période en 2019

Source : ING

De ces données, on peut tirer plusieurs constats intéressants. D'abord, le confinement du printemps et le confinement de novembre ont eu le même effet sur le nombre de transactions effectuées par les Belges. Lors de ces périodes, celles-ci ont baissé de 33% par rapport à la même période en 2019. En revanche, les montants dépensés ont un peu moins diminué en novembre (22%) qu'au printemps.

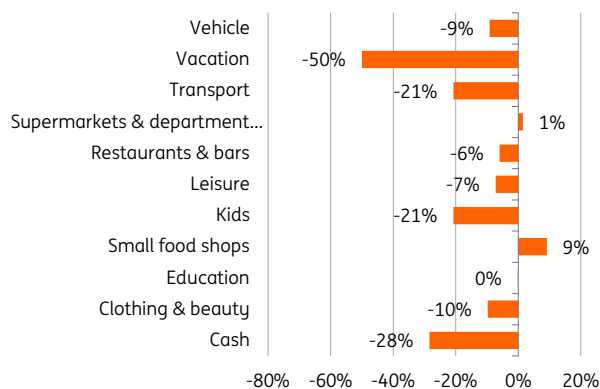
Une autre constatation intéressante est que **le semi-confinement, en vigueur en décembre 2020 et en janvier 2021, fait très mal à la consommation des ménages belges**. Les montants dépensés sont en baisse de 17% sur un an et les transactions effectuées ont chuté de 26%, ce qui ne représente qu'une très légère amélioration par rapport à la période

où les magasins étaient fermés en novembre. C'est une situation plus défavorable que celle qu'on observait lors du déconfinement de mai (baisse de 8% et 14%). **Ces données nous indiquent que le redressement de la consommation sera probablement beaucoup moins dynamique cette fois-ci qu'il ne l'a été à partir du mois de mai.** Cela a beaucoup d'implications économiques. Notamment, que le redressement remarquable de l'économie qu'on a observé au troisième trimestre 2020 (pour rappel le PIB avait augmenté en 11.4% en un trimestre) n'aura probablement pas lieu avec la même intensité pendant la première moitié de 2021. Alors que, au printemps, un optimisme semblait régner et peu de consommateurs craignaient que la crise sanitaire ne conduise à de nouvelles restrictions, le contexte de cet hiver, entre restrictions fortes, doutes sur la vitesse de la campagne de vaccination et craintes des conséquences économiques de cette longue crise, pèse sur la confiance et donc sur la consommation des ménages. Il faudra probablement du temps, et une véritable amélioration de la confiance dans les perspectives sanitaires et économiques, pour revenir au niveau de consommation qu'on observait cet été. Et ne parlons même pas du retour au niveau de 2019 qui prendra encore plus longtemps.

Certaines catégories de dépenses perdent beaucoup plus que les autres

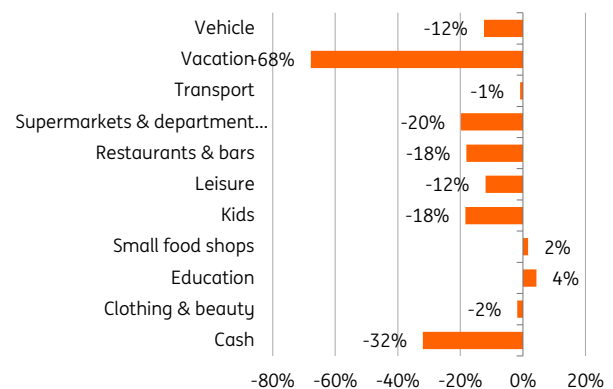
Au-delà de l'évolution au cours de l'année, les données de transactions nous permettent de comprendre l'impact du coronavirus sur les différentes catégories de dépenses des belges. En 2020, **il y a eu seulement deux gagnants**, conséquence directe de la fermeture des restaurants et du télétravail : **les supermarchés (+1%) et les petits magasins d'alimentation (+9%)**. Pour cette dernière catégorie, il est possible qu'une partie de la hausse soit expliquée par une utilisation moins fréquente du cash dans ce type de commerce (les paiements par carte et électroniques étant enregistrés par catégorie dans nos données, contrairement aux paiements en cash).

Gr. 4 Les vacances, le plus grand perdant de 2020...



Montants dépensés sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019
Source: ING

Gr. 5 ...mais aussi de janvier 2021.



Montants dépensés en janvier 2021 par rapport à janvier 2020
Source: ING

Tous les autres types de dépenses ont subi une diminution sur un an. Parmi les plus grands perdants figurent **les dépenses liées aux vacances, qui ont chuté de 50% (!) sur une année.** Ce chiffre déjà très bas des dépenses liées aux vacances pour l'ensemble de l'année est encore porté vers le haut grâce à la période avant la pandémie. Les dépenses liées aux vacances ont diminué de 75% lors du premier confinement, de 70% lors du deuxième et restent 65% inférieures à l'année passée en décembre 2020 et janvier 2021. Les **dépenses de transports**, qui tiennent compte des billets d'avions et locations de voitures, mais aussi des transports en commun et des dépenses de taxi ont également lourdement chuté sur l'année **(-21%)**, même si elles se redressent légèrement depuis décembre (chute de 14% sur un an, contre 30% pendant le confinement de novembre et 19% pendant l'été).

Les **dépenses liées aux enfants** comme les activités parascolaires, des dépenses de garde d'enfants et les jouets sont aussi en forte **baisse, de 21% sur un an**. Cela s'explique particulièrement par les deux confinements, pendant lesquels ces dépenses ont diminué de 68 et 60%. Le semi-confinement en vigueur depuis décembre conduit encore à une très forte diminution de ce type de dépenses, avec une chute de 23% sur un an des montants.

Les **dépenses d'habillement et de beauté** ont **chuté de 10% sur l'année**, mais ce chiffre cache les véritables montagnes russes qui ont été vécues par le secteur : baisse de plus de 50% pendant le confinement, rebond solide lors du déconfinement du printemps et en été (+13% yoy et +4%), situation très difficile en décembre et janvier malgré une période de soldes marquées par des très grosses démarques (chute de 10% sur un an).

La baisse de « seulement » 6% des montants dépensés en 2020 dans les bars et restaurants par rapport à 2019 peut sembler faible. Mais celle-ci s'explique par deux éléments. D'abord, il est possible qu'une partie non-négligeable des transactions qui s'effectuaient auparavant en cash s'effectuent désormais par carte ou via une application de paiement mobile, et se trouvent donc référencées dans nos données alors qu'elles n'y étaient pas avant. Enfin l'analyse par catégorie et par période permet de constater que les montants dépensés dans les bars et restaurants étaient en fait en hausse début 2020, avant le premier confinement (+14% sur un an). La période entre les deux vagues de la pandémie a en outre été bénéfique pour les bars et restaurants qui ont bénéficié d'une hausse de 3% des montants dépensés par rapport à la même période en 2019. Notons que l'impact des services de livraisons et « take away » mis en place par les restaurants principalement lors du deuxième confinement n'est pas vraiment visible dans les données. En effet, les montants dépensés ont diminué quasiment de la même façon lors du confinement de printemps que lors du deuxième confinement. Néanmoins, le nombre de transactions a moins diminué pendant le reconfinement (-55% sur un an) que la première fois (-68% sur un an). Cela implique que les Belges font plus souvent appel au « take away » et à la livraison depuis fin octobre qu'ils ne le faisaient au printemps, mais que les montants dépensés à chaque transaction sont plus petits.

Tab. 1. Le choc de la pandémie sur les montants dépensés par les Belges n'a pas eu le même impact dans tous les secteurs.

	Cash	Clothing & beauty	Education	Small food shops	Family services	Kids	Leisure	Restaurants & bars	Supermarkets & department stores	Transport	Vacation	Vehicle
Avant corona (1 janvier - 15 mars)	-7%	2%	14%	3%	5%	0%	-2%	14%	6%	1%	-3%	6%
Confinement (16 mars -10 mai)	-53%	-57%	-20%	14%	-15%	-68%	-32%	-25%	22%	-49%	-69%	-47%
Déconfinement (11 mai - 07 juin)	-36%	13%	-5%	17%	14%	4%	2%	-23%	16%	-31%	-75%	-8%
Été (8 juin - 18 octobre)	-25%	4%	2%	12%	-7%	-6%	-1%	3%	-3%	-19%	-56%	1%
Reconfinement Horeca (19 octobre - 1 novembre)	-29%	9%	1%	18%	21%	-1%	0%	-23%	-6%	-30%	-63%	-3%
Reconfinement magasins (2 novembre - 30 novembre)	-34%	-50%	-10%	6%	-1%	-60%	-21%	-22%	-18%	-31%	-70%	-19%
Semi-confinement (1 décembre20 - 31 janvier21)	-30%	-10%	-16%	-4%	0%	-23%	-16%	-23%	-17%	-14%	-65%	-15%

Pourcentage de différence dans les montants dépensés, comparaison par rapport à la même période un an auparavant

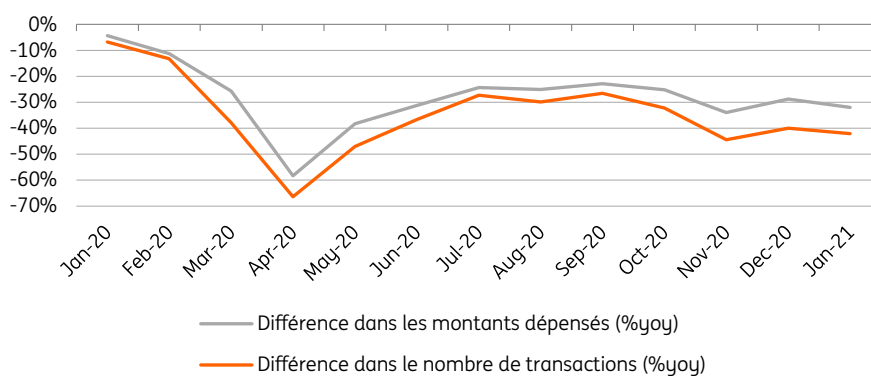
Source : ING

L'usage du cash, durablement impacté

Parmi les évolutions de comportement observées en 2020, l'usage d'argent liquide est un cas intéressant. Sur l'année, **les Belges ont retiré 28% moins d'argent aux distributeurs et s'y sont rendus 35% moins souvent qu'en 2019**. Si au début de 2020, la baisse observée était faible, l'usage du cash ne s'est pas relevé de la même manière que les autres transactions effectuées par les Belges à la fin du premier confinement. Après une baisse des montants retirés aux distributeurs de 58% pendant le premier confinement, la remontée a été légère. La baisse la plus faible observée sur l'année était de 23% en septembre par rapport au même mois en 2019. En janvier 2021, les Belges tiraient 32% moins de cash aux distributeurs de billets qu'au début de l'année 2020.

Le nombre de visites au distributeur est encore en plus forte baisse : -66% observés lors du premier confinement, -40% en janvier 2021. La plus « faible » baisse de l'année, -27%, date de juillet et septembre.

Gr. 6 L'usage du cash ne s'est jamais remis du premier confinement



Comparaison par rapport à la même période en 2019

Source : ING

Il semble donc que la crise sanitaire ait entraîné une évolution durable dans la manière dont les Belges font leurs paiements. Le coronavirus a probablement donné un coup d'accélérateur durable aux paiements électroniques (en ce compris pour des petits montants), et ce même en dehors des transactions liées au commerce en ligne. Ce moindre intérêt de la part des Belges pour le cash est à mettre en parallèle avec l'usage de plus en plus fréquent de la fonction « sans contact » dans les paiements par carte. **Sur l'année, les transactions Bancontact « sans contact » effectuées par les clients ING ont augmenté de 179%, passant de 7% de l'ensemble des transactions par carte (Bancontact, cartes de crédit et Maestro) à 21%.**

Les achats en ligne, grands gagnants de la crise ?

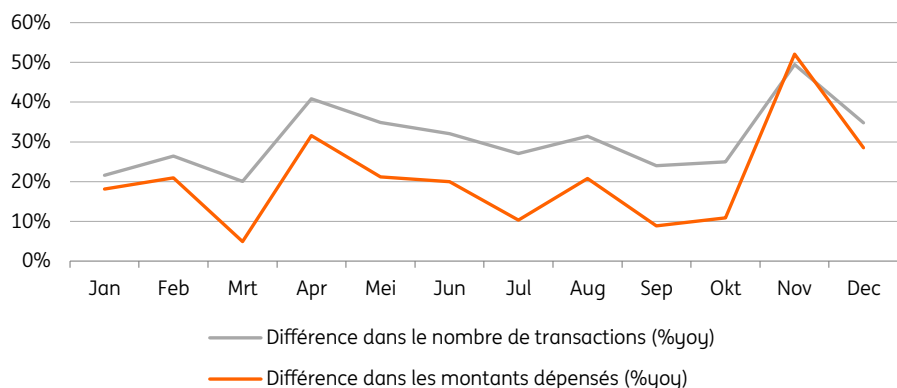
En 2020, les entreprises de commerce en ligne ont connu une hausse de la demande pour leurs produits, notamment en raison d'une substitution entre les achats physiques et les achats en ligne. Dans quelle mesure exactement ? Il est difficile de le conclure en analysant les données de transactions décrites ci-dessus car celles-ci sont agrégées et ne font pas la distinction entre achats en ligne ou en magasin. Néanmoins, d'autres données peuvent nous aider à comprendre les effets du coronavirus sur les habitudes de consommation. Les données fournies par Worldline sur le commerce en ligne via cartes (cartes de crédit, cartes Bancontact (en ce compris le scan des QR codes via l'application bancaire), cartes Maestro) sont particulièrement intéressantes⁴. Selon celles-ci, **les montants dépensés par les**

⁴ Sont considérées ici toutes les transactions effectuées par carte sans la présence physique d'une carte au terminal d'un vendeur.

Belges chez les commerçants en ligne ont augmenté de 21% sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019. Le nombre de transactions en ligne effectuées par les Belges a lui augmenté de 31% sur un an.

L'attrait pour le commerce en ligne a principalement été marqué pendant les périodes de confinement en avril et novembre. Néanmoins, force est de constater que les déconfinements n'entraînent pas de retour à des niveaux observés en 2019. En mai et juin, quand les commerces ont pu rouvrir, les montants dépensés en ligne étaient 20% supérieurs à ceux dépensés à la même période en 2019, alors que le nombre de transactions effectuées était plus de 30% plus important que l'année précédente. De la même manière, le déconfinement de décembre n'a pas marqué d'arrêt dans la tendance vers toujours plus de commerce en ligne, loin de là. En décembre 2020, les Belges ont dépensé 29% de plus en ligne qu'au mois de décembre de l'année précédente et effectué 35% de transactions en plus.

Gr. 7 Le commerce en ligne, grand gagnant de la crise, malgré une baisse de la vente des services.



Transactions en ligne effectuées via Maestro, Bancontact ou cartes de crédit. Comparaison par rapport à la même période en 2019

Source : equensWorldline, calculs ING

Si ces hausses sont impressionnantes en tant que telles, le mouvement vers le commerce en ligne est encore plus important que cela dans la réalité. En effet, dans les données des transactions effectuées chez les commerçants en ligne sont considérés l'ensemble des biens et services qui s'achètent en ligne. Il est donc des biens tels que ceux qui s'achètent sur Amazon ou Bol.com, mais aussi des services tels que des billets d'avions, des voyages, des tickets de concerts, Les services représentent une part importante des montants dépensés par les Belges en ligne et ont été pendant des années le « moteur » du commerce en ligne en Belgique. Or, compte tenu des limitations engendrées par le Covid (impossibilité de voyager, fermeture des salles de concerts, annulation de festivals...), la vente des services en ligne a fortement chuté en 2020. Cela implique que les montants dépensés par les Belges pour acheter des biens (et pas des services) en ligne a augmenté de beaucoup plus que 21% sur l'année. Il est difficile d'estimer exactement le pourcentage d'augmentation car les données de Worldline ne font pas de distinction entre catégories de dépenses. On peut toutefois faire quelques estimations. Selon BeCommerce, l'organisation belge qui réunit les entreprises actives sur le marché numérique belge, « seuls 25 % de l'ensemble des dépenses en ligne ont été consacrées aux services [en 2020]. En 2019, cette part dépassait les 50 % ». ⁵. Sur base de cette constatation, et compte tenu des montants dépensés en ligne par les Belges et de la hausse globale de 21% observée sur l'année, **cela implique que la vente en ligne de services aurait diminué de 40% en un an. Les montants dépensés en ligne par les Belges pour les seuls biens**

⁵ https://becommerce.odoo.com/fr_BE/bcpbw01

auraient augmenté de 81% en 2020 par rapport à 2019. Notons qu'il n'est pas exclu que cette estimation soit légèrement surestimée compte tenu des différentes sources de données utilisées qui peuvent fausser les comparaisons. Néanmoins, d'autres estimations⁶ basées sur d'autres hypothèses laissent penser que la hausse des ventes en ligne de biens est d'au moins 50% sur l'année.

Il y a donc eu un vrai changement dans les habitudes de consommation des Belges à la suite de la pandémie du coronavirus. Pour le futur, il est raisonnable de penser que la vente de services en ligne devrait se redresser une fois les restrictions levées. On peut donc s'attendre à une reprise forte des dépenses pour les services de loisirs et de voyages une fois que la vaccination aura suffisamment d'effet et un retour aux montants dépensés en 2019 est plausible. D'un autre côté, la vente en ligne de biens devrait rester à des niveaux élevés. Les nouvelles habitudes prises par les Belges pendant la pandémie seront probablement durables dans le temps. Nous estimons que la vente de produits en ligne restera au moins aux niveaux observés en 2021 dans le futur. On peut donc conclure que le commerce en ligne a connu une véritable accélération durable grâce à la pandémie, au détriment des magasins physiques.

⁶ Dans les précédentes versions de l'étude des transactions, nous avons analysé les montants dépensés chez bol.com, Amazon et Zalando. En juillet et août, ceux-ci étaient en hausse de plus de 53% sur un an. Malheureusement, nous ne disposons plus de ces données et nous ne pouvons donc pas voir l'impact du deuxième confinement sur les montants dépensés chez ces trois fournisseurs. Néanmoins, il est raisonnable de penser que la hausse fin 2020 et début 2021 est au moins aussi importante que celle observée durant l'été quand les restrictions sanitaires étaient plus faibles.

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.